

Rapport évolutif

Analyse des impacts de la mondialisation sur la sécurité au Québec

Rapport 6 — Enjeux sécuritaires et grands événements politiques internationaux



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

Monica Tremblay, M. Sc.
Anthropologue

Août 2008

INTRODUCTION

Les anecdotes sont nombreuses à propos des mesures de sécurité et des problèmes survenus, ces dernières années, lors de grands événements politiques internationaux. Au-delà de la longueur des clôtures dorénavant nécessaires, de l'augmentation du nombre de policiers et de manifestants, des risques d'affrontements violents, quelles ont été les répercussions de la mondialisation sur la sécurité entourant ce type de rencontre ? Qu'en est-il au Québec ? Ce texte aborde de façon générale la question de la sécurité lors de ce type d'événements sous l'angle du changement impulsé par la mondialisation et la résistance opposée à celle-ci dans certaines sphères, principalement économique. Il tente aussi de voir comment la mondialisation a influencé les différents acteurs concernés par les grands événements internationaux, c'est-à-dire les participants, les États et les gouvernements, les responsables du maintien de l'ordre, les citoyens et les manifestants.

La première section de ce rapport relate l'évolution des risques pour la sécurité lors des grands événements politiques; s'ajoute l'importance de ces événements en tant que symboles de la mondialisation. La deuxième section est consacrée aux acteurs et à l'adaptation de leurs stratégies dans un contexte de protestation et plus particulièrement de manifestation. La dernière section examine l'expérience du Québec en matière de sécurité, lors de certains grands événements, tel que le Sommet des Amériques de 2001.

1. MONDIALISATION ET GRANDS ÉVÉNEMENTS POLITIQUES INTERNATIONAUX

Les grands événements politiques internationaux, qui réunissent des chefs d'État et de gouvernement pour discuter

de relations internationales, d'économie, d'environnement, de sécurité etc. ne sont pas nouveaux sur la scène internationale. Avec la mondialisation, les sujets discutés lors des grandes réunions internationales ont changé. Toutes les rencontres de chefs d'État et de gouvernement ou d'organisations internationales ne soulèvent pas le même élan de contestation. Certaines d'entre-elles sont davantage ciblées par les protestataires du fait qu'on leur attribue les impacts négatifs de la mondialisation. Par exemple, les sessions de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), du G8, de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) ou du PSP (Partenariat pour la sécurité et la prospérité), attirent davantage l'attention des opposants au capitalisme, à la mondialisation néolibérale et à la politique étrangère des États-Unis, et plus particulièrement les politiques de G.W. Bush (Allen, 2003).

Les manifestations ne sont pas nouvelles, non plus. Leur ampleur a toutefois changé. Depuis quelques années déjà, elles peuvent regrouper beaucoup plus facilement et rapidement des personnes de partout sur la planète, alors qu'autrefois, elles s'organisaient à plus petite échelle. Depuis près de 10 ans, on a assisté à la montée d'un mouvement transnational d'opposition à différents aspects de la mondialisation, dont les injustices économiques provoquées, entre autres, par les entreprises multinationales. La tendance à s'opposer à la tenue des grands événements, tels que les Sommets économiques, à critiquer leur ordre du jour et à dénoncer différentes causes avec plus de violence depuis la fin des années 1990, participe de ce changement.

Ainsi, les façons de préparer l'organisation des grands événements internationaux se sont-elles transformées, autant de la part de l'État et ses institutions responsables de la sécurité que de la part de la société civile elle-même.

Les moyens de communication ont considérablement évolué en quelques années. On ne peut passer sous silence le rôle des technologies de l'information et de la communication, en particulier d'Internet, aussi bien durant la phase d'organisation des grandes rencontres que lors des événements. C'est maintenant un phénomène connu; en quelques heures, les images de ces événements sont disponibles à l'ensemble de la planète, notamment sur *YouTube*. En outre, la cyberprotestation, ou l'utilisation de l'ordinateur, et souvent d'Internet, comme moyen ou cible de protestation, même si elle n'est pas spécifique aux grands événements, constitue dorénavant une menace, quasi toujours présente lors des grandes manifestations de contestation (Babin, 2001 :23). Cette forme de protestation peut, entre autres, se traduire par la modification de pages Web du secteur privé ou public, ou encore par l'engorgement de certains sites Web. Des sites gouvernementaux peuvent ainsi être visés ou atteints jusqu'à compromettre le bon déroulement d'un événement. Selon Babin (2001 : 21), lors du Sommet des Amériques, un groupe de cyberactivistes, les électrohippies, avaient annoncé leurs plans pour une « cyberdislocation de la conférence et des cyberprotestations », notamment contre le gouvernement du Canada, sur son site Web créé pour la conférence et contre les organisations commerciales associées à l'événement, dont la Banque de développement interaméricaine et la Cisco Systems.

1.1 L'attrait des grands événements

Les grands événements internationaux sont généralement souhaités par les États et les villes. Il s'agit, pour ceux-ci, d'occasions intéressantes pour l'économie et leur visibilité internationale. Les retombées économiques des grands événements sont habituellement importantes. Par exemple, le

Sommet des Amériques de 2001, bien qu'il ait coûté 37 millions de dollars, a produit des retombées évaluées à 133 millions de dollars (Développement économique Canada, 2001). De plus, la couverture médiatique de ce type d'événements offre une excellente vitrine pour l'État et pour la ville d'accueil, ainsi que pour ceux qui souhaitent dénoncer ou défendre une cause.

Une forme de protestation bien connue des grands rassemblements internationaux est sans aucun doute la manifestation dans les lieux publics, généralement la rue. Dans un contexte démocratique, il s'agit d'une forme de participation politique reconnue qui peut se dérouler dans un certain ordre ou non. C'est l'occasion pour des citoyens d'afficher leur opinion sur la place publique, de se faire entendre par les dirigeants politiques, de revendiquer des changements politiques, économiques et sociaux. Les possibilités de violence lors des manifestations sont exacerbées par différents scénarios. Certains auteurs ont d'ailleurs répertorié des facteurs pouvant expliquer la montée de la violence autant du côté des manifestants que du côté des forces de l'ordre (Dieu, 2007).

1.2 Quelques Sommets marquants

Depuis 1997, les manifestations d'opposition, lors de grands événements internationaux relatifs à la mondialisation, ont marqué l'histoire, par le nombre de protestataires rassemblés, par la violence des affrontements survenus entre les policiers et les protestataires, violence fomentée par une petite minorité, et par leur impact sur le déroulement de l'événement. Voici un rappel de certains événements marqués par la violence ou par des mesures de sécurité particulières.

En novembre 1997, avait lieu le Sommet de l'APEC (Conférence de Coopération économique Asie-Pacifique), à Vancouver. Des manifestations ont entraîné une intervention policière importante. Les mesures de sécurité mises en place ont provoqué le mécontentement, à la fois, des invités qui ont été incommodés, et des manifestants pour qui il y a eu atteinte à la liberté de rassemblement et d'expression. De plus, l'intervention policière aurait été trop violente, ce qui a suscité des plaintes contre la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

En septembre 1999, à Moncton, le VIII^e Sommet de la Francophonie a été le théâtre d'un nombre inédit de manifestations. Il a été marqué par la proximité physique entre les manifestants et les dignitaires, malgré une présence policière massive.

Vient ensuite, en novembre 1999, à Seattle, le Sommet de l'OMC qui a avorté des suites du désordre provoqué par les manifestants. Les revendications, la nature des groupes et l'utilisation de la violence ont eu un résultat concret, en plus de revêtir une forte portée symbolique.

En 2000, en avril, à Washington, se tenait la rencontre du Comité international de la Banque mondiale et du FMI (Fonds monétaire international); les affrontements entre policiers et manifestants y ont été à l'image de la « bataille de Seattle ». En septembre de la même année, c'est au tour de Prague de recevoir ces deux institutions pour un Sommet, où la situation dérape.

En 2001, en février, se déroulait, à Davos, la réunion annuelle du Forum économique mondial, où les affrontements ont incité les organisateurs à transporter à New-York la réunion subséquente. En avril, à Québec, avait lieu le Sommet des Amériques sur le libre échange nord américain, où tout se passa relativement bien, malgré de

sérieux affrontements entre policiers et manifestants venus dénoncer l'absence de débat démocratique dans le processus conduisant à l'entente sur la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA). En juin, à Göteborg, le Sommet entre l'Union européenne et les États-Unis a lui aussi été marqué par la violence. Enfin, en juillet, à Gènes, le Sommet du G8 où des affrontements causèrent la mort d'un manifestant.

Les attentats terroristes survenus depuis septembre 2001 s'ajoutent aux risques et sont désormais pris en considération, lors de l'organisation de tous les grands événements internationaux. Le IX Sommet de la Francophonie initialement prévu en 2001 avait été reporté en octobre 2002, compte tenu des craintes engendrées par les attentats du 11 septembre 2001, aux États-Unis.

En 2002, le Sommet du G8 se déroulait à Kananaskis, lieu isolé au Canada, qui avait été placé sous haute surveillance. Des manifestations ont eu lieu à Calgary, à quelques kilomètres de là, sans violence majeure.

En 2006, le Sommet du G8 avait lieu à Saint-Pétersbourg, en Russie. Des manifestations ont eu lieu, sans violence particulière, mais, là aussi, de nombreuses mesures de prévention, de contrôle et de surveillance avaient été mises en place, notamment à l'aide de l'émission de visas d'entrée au pays.

Les grands événements sont, depuis 1999, perçus comme un lieu où la société civile peut se faire « entendre ». Un lieu où elle bénéficie d'une tribune pour manifester son désaccord face à certains processus ou politiques mis de l'avant par les organisations internationales, tel le G8, et dont elle est habituellement exclue. De façon plus générale, la société civile manifeste ainsi sa désapprobation face à la « mondialisation néolibérale » (O'Neill, 2004).

1.3 Seattle, un point tournant

Les actes de protestation qui ont conduit à l'échec du Sommet de l'OMC de Seattle, en 1999, marquent sans aucun doute un point tournant quant à la sécurité des grands événements. Vient s'ajouter à cela, après l'attentat de septembre 2001, la crainte d'actes terroristes internationaux. Depuis, les États, les gouvernements et les forces de l'ordre semblent se préoccuper davantage des alliances qui pourraient intervenir entre les groupes antimondialisation et les groupes terroristes (O'Neill 2004 : 242).

Seattle 1999, c'est d'abord le lieu de rencontre que s'était donné l'OMC. Non seulement cette organisation est-elle perçue comme un symbole de la mondialisation économique, mais plus encore, cette ville se trouve dans le pays phare de la mondialisation. On devait y discuter de libre échange.

Seattle, c'est l'échec d'une rencontre provoqué par la société civile qui a déjoué les forces policières. L'effet de surprise totale, entaché par la violence, a désorganisé la tenue de la session ministérielle et provoqué son avortement. (CMAQ-Anarchistes-Anonymes-, 2007; O'Neill, 2004; Entretien, 2008a; Fernandez, 2005; Bonnassies, 2005). Seattle, c'est, de plus, la reconnaissance du mouvement antimondialisation, rebaptisé mouvement altermondialiste depuis 2002¹. Seattle, c'est enfin, la découverte d'une nouvelle menace et de nouveaux risques contre les futurs grands événements internationaux.

Lors des Sommets de Prague, Québec, Nice, Gènes et Davos, même si on s'y attend, le recours à la violence surprend encore. Dorénavant, le désir d'éviter la violence lors des grands événements internationaux, ou à tout le moins de la minimiser, devient une préoccupation plus grande des États, des gouvernements et des forces de l'ordre (O'Neill, 2004 ; Della Porta & Fillieule, 2006).

2. ACTEURS ET STRATÉGIES POUR LES GRANDS ÉVÉNEMENTS, CE QUI A CHANGÉ

La ville et l'État d'accueil, les États et gouvernements invités, la police et les différentes organisations de maintien de l'ordre, les manifestants altermondialistes et autres qui forment un mouvement de protestation transnationale², les citoyens (incluant les commerçants qui se trouvent dans un périmètre de sécurité) et les médias : tous sont désormais concernés par la sécurité lors des grands événements.

Les représentants des médias font également partie des acteurs et jouent un rôle important. Ils proviennent du monde entier et assurent la transmission, en quelques heures, de toute activité entourant le principal événement. Pour certains groupes, cette présence des médias s'avère une occasion de faire valoir leurs revendications, qu'elles soient associées, de près ou de loin, voire pas du tout, au sujet de l'événement. De plus en plus, des problèmes intérieurs peuvent provoquer le désordre, lors de ces rencontres. Les problèmes d'une localité, les dénonciations et revendications d'un groupe de travailleurs par exemple, peuvent être similaires à ceux d'un groupe étranger. Dès lors, la revendication peut être perçue comme problème international. (Bonnassies, 2005 :13)

2.1 Ce qui est différent pour les États

À la lumière des grandes manifestations des dernières années, le choix du lieu d'une rencontre est influencé par les caractéristiques de l'accès au lieu de l'événement. Les organisations, comme l'OMC et le G8, ont commencé à tenir des rencontres dans des lieux plus difficiles d'accès. Néanmoins, cette stratégie d'éloignement ou d'isolement visant à assurer la sécurité et le bon déroulement des

événements n'est pas sans soulever d'autres problèmes. En s'isolant, les organisations et les gouvernements sont conscients qu'ils risquent de donner raison à ceux qui les accusent d'illégitimité démocratique et qui critiquent le manque de transparence des activités et des discussions des organisations internationales (O'Neill, 2004 ; Fernandez, 2005 ; Della Porta et Fillieule, 2006). C'est pourquoi, plusieurs Sommets ont eu lieu dans des villes plutôt accessibles.

Les États qui délèguent à de tels événements leur chef d'État et de gouvernement et des représentants imposent maintenant leurs conditions. Par exemple, certains exigeront que les dignitaires ne puissent être en contact avec les manifestants ou être embarrassés par ceux-ci. Ce fut d'ailleurs le cas lors du Sommet de l'APEC en 1997. Parfois, une rencontre ou une entente peut être remise en question, faute de se conformer aux exigences d'un État partenaire. (Ericson et Doyle, 1999)

Depuis que les manifestants du monde entier convergent vers ce type de grands événements, le maintien des droits et libertés de parole et de protestation est devenu de plus en plus difficile (Conférence internationale, 2001; Dunn, 2005). Les lignes directrices de sécurité élaborées par les États et les gouvernements, notamment le pays hôte, doivent respecter certains principes de la démocratie. Les États et les gouvernements doivent opter pour une approche qui assure la sécurité, sans toutefois porter atteinte aux libertés publiques. Ils acceptent ainsi la tenue de manifestations diverses, tout en essayant de maintenir un certain contrôle et de réduire l'incertitude. C'est pourquoi ils favorisent, notamment, les Sommets altermondialistes parallèles, tout en imposant certaines règles³. Le désir d'éviter et de contrôler la violence lors des manifestations s'est traduit, en France, de trois manières, explique Dieu (2008) : d'abord, par la

création de services d'ordres propre aux manifestations, ensuite, par le dialogue entre organisateurs des manifestations et responsables des forces de l'ordre, et enfin, en favorisant la présence de la presse, témoin oculaire utile. Tout cela fait dire à Peterson (2006 : 329), dans son analyse des mobilisations altermondialistes en Suède et au Danemark : « *In fine*, les paramètres structurant le champ protestataire sont imposés du dehors, par l'État lui-même ». D'aucuns s'interrogeront alors sur l'efficacité des protestations dans ce contexte où l'État tente d'institutionnaliser la contestation (CMAQ anarchistes-anonymes, Peterson, 2006).

Les États ont aussi compris la nécessité d'accroître la coopération entre eux, grâce au partage d'informations concernant les protestataires et les techniques des forces de l'ordre. Par exemple, en 2002, le Conseil de l'Union européenne a adopté un « Manuel à l'usage des autorités et des services de police, sur la sécurité lors d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen »⁴ afin de favoriser le maintien de l'ordre dans de telles occasions (Dupont, 2003; O'Neill, 2004; DellaPorta & Fillieule, 2006). D'ailleurs, les États qui accueillent un Sommet associé à la mondialisation interviennent plus activement dans l'élaboration des directives relatives au maintien de l'ordre, qu'ils ne le font lors d'autres événements (Ericson and Doyle, 1999). Une plus grande coopération a également été nécessaire pour assurer un meilleur contrôle et l'augmentation de la sécurité aux frontières afin de réduire les risques de violence, lors des manifestations (Brooks, 2004; Allen, 2003).

2.2 Ce qui est différent pour les forces de l'ordre

Réprimer les manifestations violentes lors des grands événements serait devenu une

obsession des organisations de maintien de l'ordre, affirment Gatehouse et Patriquin (2007), notamment depuis le Sommet de l'APEC de 1997, à Vancouver, et surtout, depuis la « bataille de Seattle », en 1999. Incontestablement, la crainte de vives protestations, accompagnées de violence, exerce une pression plus forte sur les forces policières. Ces dernières ont dû imaginer des stratégies et des mesures de sécurité inédites face à ce risque. Elles doivent se préparer aux diverses formes de manifestation possibles, en fonction des actes de violence éventuels et enrichir leurs renseignements sur les protestataires à ce type d'événement, c'est-à-dire la connaissance du mouvement altermondialiste (Fernandez, 2005; Brooks 2004; Fillieul & Della Porta, 2006).

Le principal défi de la police, lors des grands événements, consiste à évaluer les risques pour la sécurité et à ajuster sa réaction selon l'ampleur de la situation. La police doit trouver le juste milieu (Fernandez, 2005; Entretien 2008a; Fillieul & Della Porta, 2006). Même si certains risques existaient déjà avant la fin des années 1990, la manière d'y faire face a tout de même dû être repensée dans le contexte actuel (Coker, 2002). Le président de l'organisation Droits et Démocratie mentionne, dans un communiqué (2001), que, depuis les manifestations survenues lors de la réunion de l'APEC de Vancouver en 1997, il existe une tendance à recourir aux « mesures dures » afin d'étouffer les manifestations.

Devant les enseignements tirés de la confusion qui a régné à Seattle en 1999, les forces de l'ordre se préparent désormais différemment. Les lacunes observées à Seattle ont été corrigées, lors des autres grands événements, explique Fernandez (2005). Les procédures de communication entre les différentes organisations responsables du maintien de l'ordre sont clairement définies. Ensuite, davantage de personnel est mobilisé pour assurer la

sécurité dans la ville. Enfin, les forces de l'ordre ont appris et apprennent à composer avec des organisations qui opèrent en réseau plutôt qu'à l'intérieur de structures hiérarchiques.

Plusieurs des mesures prises par la police afin d'assurer la sécurité des invités et des citoyens, ainsi que pour éviter le désordre, sont bien connues et maintenant couramment utilisées. Mentionnons la délimitation de périmètres réservés aux personnes autorisées, ceinturées depuis quelques années de barrières physiques, telles que les clôtures. Notons aussi la délimitation des lieux réservés aux manifestations, notamment le tracé de trajets pour les grandes marches, et d'autres sites prévus pour accueillir des manifestants, où une surveillance policière est évidemment prévue (Fernandez, 2005; Della Porta & Tarrow, 2001; Peterson, 2006). Pour certains (Seattle National Lawyers Guild 2000 in O'Neill 2004 : 245), les mesures prises depuis la montée des actes de violence, lors de telles manifestations, favorisent une stratégie de sécurité et de maintien de l'ordre de type « paramilitaire » pour éviter l'escalade de la violence. D'autres y voient une forme de militarisation car on a recours à un type d'opération qui déploie des « forces particulièrement homogènes et disciplinées, préparées à faire face à une foule de manifestants dans ce qui peut osciller entre le combat de rue et le défilé bon enfant ». Là où il y a différence c'est dans la finalité, la technique et les règles utilisées, on ne cherche pas à détruire un ennemi, ni à l'affronter, ni à utiliser toute la puissance des armes. « Le manifestant n'est pas un ennemi, mais un citoyen en situation d'être un adversaire temporaire » (Dieu, 2007 : 623).

Améliorer la communication avec l'opposition constitue une des nouvelles stratégies de la police. Ses émissaires rencontrent les organisateurs et porte

parole des manifestations. À cette occasion, des règles visant à maintenir l'ordre et éviter la violence peuvent être négociées. Cette façon de faire s'avère plus efficace que l'imposition unilatérale de règles par la police (Fernandez, 2005; Della Porta & Tarrow, 2001; Peterson, 2006; Farrow, 2002 in O'Neil, 2004). En plus d'aider à maintenir l'ordre public, cette approche contribue à préserver la liberté d'expression. Elle permet, en outre, de savoir avec qui communiquer en cas de problèmes pendant l'événement. Les responsables du maintien de l'ordre tentent, de plus, d'obtenir des informations concernant les protestataires, bien avant la tenue d'un Sommet.

La préparation d'un de ces grands événements requiert désormais une organisation qui implique des partenariats plus étendus. Dans les États fédérés, les corps de police des différents gouvernements doivent collaborer afin d'assurer la sécurité, lors de l'événement. C'est notamment le cas au Québec où la GRC et la Sûreté du Québec et même les forces armées (FC) collaborent pendant la préparation de l'événement et durant la rencontre elle-même. Dans une étude sur la coopération organisationnelle lors du Sommet de Kananaskis, l'auteur, colonel des Forces canadiennes (FC), considère que « le secteur de la sécurité a changé, et on peut prévoir que les FC, la GRC et les autres organisations devront se concerter plus souvent qu'auparavant » (Barr, 2003-2004 : 45).

Bien que ce ne soit pas la seule motivation, la montée du mouvement contestataire transnational a donné un élan supplémentaire à la coopération internationale entre les corps de police, par exemple au sujet du contrôle des frontières et du partage d'information (O'Neill, 2004; Deflem, 2007). Cette coopération se traduit également par le transfert de connaissances, notamment sur les pratiques et l'expérience

des affrontements entre la police et les protestataires ou encore, l'évaluation de la coordination entre les différentes organisations impliquées dans le maintien de l'ordre (O'Neill, 2004; Fernandez, 2005). Autre forme de coopération, la formation et l'entraînement offerts par des forces de l'ordre de pays tiers. Bref, en prévision des grands événements, les forces de l'ordre cherchent à tirer des enseignements de l'expérience des villes qui ont accueilli des Sommets depuis 1999, sans toutefois négliger les particularités du maintien de l'ordre dans chaque État (Poirier 2005; Entretien 2008a).

2.3 Ce qui est différent pour les manifestants

Différents groupes d'opposition à la montée de l'économie néolibérale ou aux enjeux sécuritaires en lien avec les conflits, se sont formés afin de manifester leur mécontentement. Ainsi, beaucoup d'entre eux se sont réunis en 1999, pour manifester à Seattle. C'est l'acte de naissance du mouvement altermondialiste. Ses tenants acceptent certains aspects de la mondialisation qui n'aggravent pas les inégalités socio-économiques dans le monde, mais s'opposent au courant néolibéral, à l'ouverture des frontières au commerce et aux investissements étrangers. Le mouvement est transnational et, partout dans le monde, des groupes défendent cette position. Cette constatation fait dire à Bonnassies (2005 : 5) qu'il existe non pas un mouvement social, mais des mouvements en faveur d'une « même contestation de l'ordre politico-économique ». Au sein du mouvement altermondialiste, certains défendent leur position de façon plus radicale, c'est le cas du très connu « Black Bloc », groupe anarchiste qui adopte la violence comme forme de protestation. Il est essentiel de savoir que le mouvement réunit des groupes divers dont les idées

couvrent un large spectre. Ainsi, lors de grands événements, se rassemblent, sous l'enseigne altermondialiste, des groupes qui dénoncent différentes réalités : des groupes environnementalistes, d'opposition aux cultures génétiquement modifiées, de défense des droits et libertés etc. Dans certains cas, c'est la vitrine internationale qui motive les protestataires (Bonnassies, 2005; O'Neill, 2004).

Le mouvement prend de l'ampleur et s'organise. Les actes de protestation se développent et deviennent de plus en plus sophistiqués. Bien entendu, tout n'a pas été inventé et l'histoire des formes de contestation constitue une source d'inspiration (DeMichele, 2008; Green & Griffith, 2002; O'Neill, 2004; Bonnassies, 2005). Outre le désir de signifier aux États, à leurs dirigeants et au monde entier leur insatisfaction et leur opposition, plusieurs manifestants aspirent à véhiculer leurs idées, à sensibiliser la population et les dirigeants à leurs revendications. Pour ce faire, les réseaux d'opposition organisent des activités au cours desquelles s'engagent discussions et partage d'idées. Le Forum Social Mondial, sommet parallèle du Forum Économique Mondial, en est un exemple (O'Neill, 2004; Fernandez, 2005). Grâce à ces rencontres, le mouvement altermondialiste souhaite accroître les chances de faire entendre ses idées (O'Neill, 2004). La facilité de circulation accrue depuis quelques années permet aux protestataires de se retrouver nombreux lors des grands événements, un peu partout dans le monde.

Reflet du mouvement qui réunit des groupes aux idées très variées, plusieurs manières de protester sont exploitées (O'Neill, 2004; Bonnassies, 2005; Allen, 2003). De nombreux auteurs ont étudié les différentes façons de protester (O'Neill, 2004; Bonnassies, 2005). L'éventail va des gestes pacifiques aux actes agressifs : pétitions, démonstrations publiques, marches, mises en scène, sit-in,

occupation de locaux, destruction de biens publics et de propriétés. Les protestations peuvent emprunter différents moyens de communication. L'éducation (teach-ins) est un autre moyen utilisé par les protestataires transnationaux.

Le choix des formes de protestation est également pensé en réaction aux stratégies de l'État et de la police. Comme l'expliquent Gatehouse et Patriquin (2007: 34), « la police étant devenue plus adepte de cette tactique [surveillance des communications électroniques], ses opposants en ont fait autant. Les groupes de protestation ont l'habitude d'encrypter leurs courriels et autres communications afin d'éviter que leurs plans soient interceptés. Selon les experts, ils utilisent des tactiques analogues en plaçant des policiers sous surveillance [Notre trad.] ».

2.4 Ce qui est différent pour les citoyens non-manifestants

Pour les citoyens de la ville d'accueil qui n'envisagent pas de manifester, la tenue de grands événements associés à la mondialisation peut accroître le sentiment d'insécurité. En ce sens, les stratégies étatiques, les tactiques policières et la couverture de la préparation de ces rencontres par les médias jouent un rôle certain. Par exemple, la visibilité de mesures plus coercitives dans une ville qui n'en a pas l'habitude, c'est généralement le cas dans les États démocratiques, peut augmenter l'insécurité citoyenne.

De plus, les citoyens subissent aussi l'impact des mesures de surveillance et de sécurité qui ne les visent pas *a priori*. En Europe, il arrive que des pays aient recours à une disposition de la Convention de Schengen qui permet de modifier temporairement la circulation des personnes et le contrôle aux frontières. Cette disposition autorise la

suspension de la liberté de circulation et la réintroduction « des contrôles de police aux frontières » (Dupont, 2003). Un citoyen qui doit se déplacer pour un autre motif pourra se sentir lésé dans ses droits et libertés.

Le contrôle à la frontière est une chose, mais les problèmes que peuvent provoquer les périmètres de sécurité pour les citoyens qui circulent habituellement dans ces secteurs entraînent de réels ennuis. Les résidents ou travailleurs du secteur devront, par exemple, emprunter un autre trajet afin d'atteindre leur destination habituelle (CMAQ Anarchistes-anonymes, 2007). Les commerçants installés dans les zones sous surveillance, ou dans le périmètre même, subissent certains inconvénients, dont le vandalisme.

En prévision du Sommet des chefs d'État nord-américains, qui a eu lieu à Montebello en 2007, des communiqués d'information avaient été diffusés pour prévenir les résidents de cette ville et des localités environnantes, des inconvénients éventuels. On a misé sur la prévention des inconvénients grâce à l'information mise à la disposition des citoyens et la possibilité pour eux de rejoindre une personne responsable en cas de problème (Site de la ville de Montebello, août 2007).

3. QUELQUES CONSTATATIONS DES SOMMETS AU QUÉBEC

Le Québec n'échappe pas aux pressions de la mondialisation en ce qui a trait à la sécurité lors des grands événements. À la fin de l'année 2008, trois grands Sommets réunissant plusieurs chefs d'État et de gouvernement auront eu lieu dans la ville de Québec au cours des vingt dernières années. Comment cela s'est-il traduit dans l'organisation de la sécurité entourant ces Sommets ? Qu'est-ce qui a changé depuis le Sommet de la Francophonie qui a eu lieu en 1987⁵? Nous pensons principalement au

Sommet des Amériques d'avril 2001. Quant au Sommet de la francophonie qui aura lieu en octobre 2008, peu a été dit sur le sujet « pour des raisons de sécurité évidentes ». Il sera intéressant d'en faire l'analyse après l'événement.

Depuis l'accueil, par la ville de Québec, du Sommet de la francophonie en 1987, les choses ont bien changé. Le niveau de risques quant à la sécurité de l'État, des invités, des manifestants et des citoyens a beaucoup augmenté. En 1987, la population était invitée à un grand rassemblement en plein air, avec les dignitaires, ce qui était impensable en 2001, lors du Sommet des Amériques, encore moins lors du Sommet de Montebello en 2007, et qui n'est évidemment pas à l'ordre du jour en 2008.

Le sujet à l'ordre du jour d'un Sommet joue un rôle important dans la mise en place des mesures de surveillance et de sécurité. Le projet d'un accord de libre échange soulève davantage d'indignation, que la discussion à propos de l'identité et de la culture francophones. Quand il s'agit de la réunion d'une organisation gouvernementale internationale (OIG) qui symbolise un aspect ou l'autre de la mondialisation, ou de discussions sur l'économie internationale, ou des projets d'ententes qui pourraient être à l'origine d'inégalités économiques et sociales, les risques de revendication et de manifestation violente augmentent. Lorsqu'un chef d'État perçu comme un symbole de la mondialisation, tel le Président des États-Unis, participe à un de ces Sommets, les risques en matière de sécurité sont encore plus élevés. Dans le cas des Sommets de la francophonie, comme les États-Unis n'en font pas partie, on estime que les risques sont moins élevés. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) vise avant tout la promotion du français à l'échelle internationale. Elle est aussi soucieuse de jouer un rôle dans le contexte

de mondialisation actuel et s'investit ainsi dans le soutien de la diversité linguistique et culturelle, la promotion de la paix, de la démocratie et des droits humains, l'appui à l'éducation, le développement de la coopération au service du développement durable (OIF, 2008). Cette organisation met davantage de l'avant un côté positif de la mondialisation. Son objectif vise la coopération afin de réduire les problèmes sociaux, plutôt que de promouvoir les questions de libéralisation de l'économie et du commerce, dimension négative de la mondialisation aux yeux des altermondialistes.

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les manifestations violentes de Seattle en 1999 marquent un point tournant en ce qui a trait à l'organisation de la sécurité des grandes rencontres internationales (Entretien, 2008a; 2008b). Désormais, les risques de protestations violentes font l'objet d'une évaluation attentive. Le Québec est une société relativement calme et les protestations qui débouchent sur la violence sont généralement rares. Toutefois, au Sommet des Amériques, l'État et les responsables de la sécurité estimaient plus élevée la possibilité d'actes de violence, notamment en raison de la présence de groupes de manifestants altermondialistes en provenance du monde entier.

Parmi les approches retenues par l'État, il faut souligner la reconnaissance du droit de manifester et de s'exprimer des citoyens. En ce sens, des lieux de manifestations avaient été prévus et plus encore, les gouvernements du Canada et du Québec avaient contribué financièrement à la tenue du Sommet parallèle, le IIe Sommet des Peuples des Amériques (Jones, 2001). Ce Sommet, dont l'Alliance sociale continentale⁶ assumait la responsabilité, visait à permettre aux citoyens d'exprimer différents points de vue, notamment en réaction à la mondialisation néolibérale.

En 2001, le lieu de la rencontre est encore facilement accessible à tous. On n'a pas encore fait le choix d'un lieu isolé ou difficile d'accès pour la tenue de l'événement, comme ce fut le cas lors de la rencontre du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP), tenue à Montebello en 2007. L'exemple qui illustre le mieux cet isolement, ce fut le Sommet du G8 à Kananaskis, en Alberta. Au Sommet des Amériques, on se contenta d'assurer la surveillance et la sécurité, grâce à différentes mesures. On a largement parlé du périmètre de sécurité et des kilomètres de clôtures installées afin de protéger les invités de ce Sommet, réponse directe à la montée de la violence lors des Sommets précédents. L'érection d'une clôture répondait aussi à une condition *sine qua non* posée par certains chefs d'État, notamment George W. Bush.

D'autres mesures de sécurité ont également été mises en place. Par exemple, on a accru le personnel de sécurité afin d'assurer la surveillance et la sécurité. Parmi ceux-ci, les services de police, l'armée et des agents des douanes canadiennes, ainsi que des services privés de sécurité. En plus des ressources humaines, de l'équipement nouveau a dû être acheté afin d'aider à contenir le désordre le cas échéant; pensons aux canons à eaux et aux gaz lacrymogènes.

Le décret municipal adopté par la ville de Québec qui permettait à la police « d'arrêter sur le champ toute personne ayant son visage partiellement ou totalement couvert » constitue un autre exemple de mesures de sécurité instaurées par les autorités en prévision des manifestations prévues au Sommet des Amériques (Dardel, 2001).

La coopération entre les différents ministères et entre paliers gouvernementaux constituait un défi pour l'organisation du Sommet des Amériques, notamment en terme de sécurité (Guay, 2001; Babin, 2001). Pour les services

de police, la création d'une structure de coopération s'est avérée nécessaire afin d'assurer la sécurité. La coopération s'est facilement développée, compte tenu de l'expérience acquise dans la lutte au crime organisé au Québec. En 1995, ce combat contre, notamment, les Hells Angels, avait favorisé la création d'une unité conjointe entre la GRC (Gendarmerie Royale du Canada), la SQ (Sûreté du Québec), le service de police de la Communauté urbaine de Montréal, mais aussi de quelques autres corps de police municipaux du Québec. C'est cette expérience de coopération policière qui a servi lors de l'organisation du Sommet des Amériques.

La coopération entre les services de police, ainsi qu'avec les autres organisations d'application de la loi, a été d'une certaine efficacité et les liens de coopération qui se sont développés à l'occasion du Sommet des Amériques et à Montebello sont encore vivants. Les différentes forces policières ont établi des ententes entre elles qui délimitent leurs tâches et facilitent les opérations et les échanges de renseignements, lorsqu'elles sont appelés à travailler ensemble lors d'événements particuliers. Chaque organisation gère son propre domaine et un comité directeur coordonne le tout. Pour le prochain Sommet de la Francophonie, les mêmes personnes qui ont collaboré à l'organisation du Sommet des Amériques, œuvrent à la mise en place de la structure de coopération. Compte tenu de l'expérience, les tâches ont été reconduites, exception faite du rôle de la police municipale. En ce sens, les fusions municipales et, par conséquent, l'unification des corps de police facilitent la tâche.

La planification et la préparation de la sécurité ont commencé des mois avant le Sommet des Amériques, par l'étude des expériences étrangères. Des responsables de l'organisation du Sommet des Amériques sont notamment allés à Seattle, Prague,

Bruxelles et Nice, afin de mieux comprendre comment les manifestations de ces dernières années y avaient été gérées. Il s'agissait de comprendre la réaction des États et des services de police confrontés à un niveau de violence au-delà de ce qui avait été imaginé. Comment avaient-ils alors adapté la force de leur réaction ? La police doit, avant un Sommet, évaluer la menace pour la sécurité, le plus exactement possible, afin de déployer une réaction proportionnée et être capable de s'ajuster en fonction de l'évolution de la situation. En ce sens, pour la police, le Sommet des Amériques de 2001 a été un succès (Entretien, 2008a). Il n'y a eu ni réaction excessive qui aurait permis de taxer le Québec d'État policier, ni réaction insuffisante qui aurait été assimilée à de l'incompétence. Ainsi, grâce aux leçons dégagées de l'expérience des autres États, des stratégies adéquates ont été prévues.

Le Sommet des Amériques a requis une surveillance policière importante. La ville de Québec en entier était sous surveillance. Aucun espace n'a été laissé sans surveillance (Jones, 2001). Dans le monde virtuel, il a fallu se prémunir contre la menace de cyberprotestation et développer une stratégie préventive. Une équipe d'évaluation de la sécurité technique du gouvernement fédéral, spécialement constitué pour le Sommet des Amériques de 2001, était chargée de la surveillance des sites électroniques gouvernementaux, et ce, à tous les paliers, ainsi que des sites du secteur privé, en lien avec les activités du Sommet. Cette équipe d'évaluation a fait figure de pionnière au Canada. « Elle était dirigée par la GRC avec l'appui de l'Établissement de la sécurité des communications, du ministère de la Défense nationale et du BPIEPC [Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile du gouvernement canadien] » (Babin 2001) qui relève maintenant de Sécurité publique Canada. Les manifestants aussi ont tiré parti des

enseignements des grandes manifestations précédentes. Tout comme pour les forces policières, les Sommets des dernières années ont servi de leçon et les grandes manifestations se sont organisées plusieurs mois d'avance. Les organisations non gouvernementales de solidarité, les syndicats, les coalitions d'opposition à la zone de libre échange des Amériques ont planifié leurs différentes formes de protestation. Outre l'organisation du Sommet et de la marche des peuples, mentionnons par exemple, des formations sur la désobéissance civile pacifique. Certaines organisations ont planifié la répartition des protestataires par zones, depuis les plus pacifistes jusqu'à ceux qui voulaient montrer leur désaccord de façon plus agressive (Dardel, 2001).

Les organisateurs du Sommet des Amériques considèrent que tout s'est relativement bien déroulé, compte tenu qu'il s'agit de la plus grosse opération policière pour assurer la protection d'autant de chefs d'État et de gouvernement dans l'histoire du Québec et du Canada (Poirier, 2005; Entretien, 2008b). Du côté des altermondialistes, on décèle également un sentiment de victoire politique, compte tenu de la mobilisation massive de contestation du projet de la ZLEA (Dardel, 2001).

Il sera intéressant de surveiller le déroulement des activités entourant le XIIe Sommet de la Francophonie, d'autant plus qu'il s'agira de la plus grosse opération protocolaire dans l'histoire du Canada. Jamais autant de chefs d'État et de gouvernement n'auront été reçus en même temps. De plus, les sujets qui y seront discutés, notamment l'environnement et le réchauffement climatique, la gouvernance économique, la démocratie, les droits humains et la crise alimentaire mondiale, pourraient interpeller des groupes de pression ou la société civile.

CONCLUSION

La mondialisation a sans contredit des effets sur la sécurité et l'organisation des grands événements politiques internationaux. La violence des manifestations à Seattle a surpris le monde entier, tout comme les actes de terrorisme internationaux. En examinant la sécurité lors des grands événements, on peut constater que la mondialisation a des répercussions sur tous les acteurs de la société, autant pour l'État, la police et la société civile. Ce phénomène semble avoir ouvert la porte à des stratégies basées sur la coopération. Il a bousculé les structures existantes et a permis la naissance d'un mouvement de contestation international. Plus encore, les effets de la mondialisation contestés lors des grands événements s'accompagnent du rappel de l'importance des droits et libertés d'expression, principe propre aux démocraties. Le phénomène de mondialisation amène des citoyens ou encore des groupes particuliers à exercer un plus grand rôle et à être attentifs, voire vigilants, face aux décisions de gouvernance internationale. Dans ce contexte, les États et gouvernements peuvent difficilement ignorer les revendications qui leur sont adressées. Selon O'Neill (2004 : 247-248), « bien qu'il soit difficile d'identifier l'impact direct du mouvement de protestation transnationale sur les résultats politiques réels, le mouvement influence plusieurs secteurs importants dans le domaine des relations internationales [Notre Trad.] ».

Peut-on penser que l'escalade de la violence qui s'est accélérée à la fin des années 1990 cessera ? L'évaluation actuelle de la tendance à la violence lors des grands événements serait modérée, selon les dirigeants interrogés. En fait, ces derniers espèrent que le phénomène de protestation marqué de forte violence soit chose du passé.

NOTES

¹ « Le mouvement anti-mondialisation ou altermondialisation est une seule et même chose et réfère au même mouvement qui a changé de nom. Suite au Forum social mondial de 2002, l'ensemble du mouvement voulait forcer les médias à cesser d'utiliser uniquement le terme anti-mondialisation, pour éviter la confusion avec les processus de mondialisations des communications entre les peuples, de la solidarité, de la justice, etc. »- (Lessard, 25 avril 2008) “ ‘Antiglobalization’ is a very common term, but obscures the fact that many groups are in favor of globalization on more democratic, socially responsible terms” (O'Neill, 2004 :236).

² « Transnationalisation s'applique de plus en plus aux pratiques des mouvements sociaux pour définir la multiplication des interactions entre groupes de pays différents au sein de réseaux multiples et la création de valeurs et de discours partagés par delà des contextes nationaux différents face à des enjeux commun » (Bonnassies, 2005 : 5).

³ En 2006, en prévision de la rencontre du G8 à St-Petersbourg, la présidence russe a voulu apaiser les tensions. Elle a organisée, plusieurs mois avant, différentes rencontres permettant d'ouvrir un dialogue entre la société civile et le G8 sur les sujets devant être discutés lors du Sommet. Deux Forum internationaux regroupant des ONG (organisations non gouvernementales) au cours desquels des représentants et le chef de l'État, Vladimir Poutine, furent présents. Une rencontre fut organisée avec les sherpas (délégués chargés de l'organisation du Sommet) et enfin, on assura une forme de participation des représentants de la société civile au Sommet du G8 (Colloque d'administration publique comparée, ENAP, Québec, juin 2008).

⁴ CUE, 12637/3/02, rev 3, 12 novembre 2002.

⁵ «Du 2 au 4 septembre 1987 se tenait à Québec le second Sommet de la Francophonie, réunissant près d'une quarantaine de pays ayant en commun la langue française. [...]Le but : établir les bases de la Francophonie» (Bossé, 2007).

⁶ « L'Alliance sociale continentale regroupe un large éventail d'organisations des 35 pays des Amériques, y compris Cuba. Les plus importantes organisations syndicales, environnementales, féministes et populaires, de même que des organismes de promotion et de défense des droits humains ainsi que de coopération internationale, en sont membres » (CSQ, 2001).

Bibliographie

Allen, Scott, (2003). "Velvet Gloves and Iron Fists: Taking the Violence Out of Major International Protests" Attributed To Police Chief (The), Washington, Vol. 70, no. 2, February: 50-55
http://ca.geocities.com/witnessgroup@rogers.com/velvet_glove_article.html

Babin, Len, (2001). « "Piractivisme" et "électrohippies": les repercussions de la cyberprotestation au Sommet des Amériques », *Revue de la protection civile*, juillet-septembre : 20-23.

Barr, David, colonel, (2003-2004). « Le Sommet du G8 de Kananaskis : une étude de cas de la coopération interorganisationnelle », *Revue militaire canadienne*, Hiver: 39-46

Bonnassies, Violaine, (2005). *La transnationalisation des mouvements sociaux dans les Amériques et son impact sur la redéfinition du politique : vers une typologie*, Cahier de recherche - Centre d'études internationales de la mondialisation.

Brooks, D. Christopher, (2004). "Faction in Movement: The Impact of Inclusivity on the Anti-Globalization Movement", *Social Science Quarterly*, Vol. 85, no. 3, September: 559-577

CMAQ- (anarchistes- anonymes), (2007). « Notes sur les sommets et les contre-sommet », *Centre des médias alternatifs du Québec*, 7 octobre.
<http://www.cmaq.net/node/28294>

Coker, Christopher, (2002). "Globalization and Terrorism", Paper prepared for a seminar on "The Prospects for the Canadian Summit", Tokyo, Japan, June 10.
<http://www.g7.utoronto.ca/conferences/2002/tokyo/cocker.pdf>

CSQ, (2001). Le Sommet des peuples bâtit son propre modèle d'intégration continentale, 17 avril
<http://www.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1676,9656,2323,0,html?action=display&BoxID=8136&LangID=2&KindID=2&complete=yes>

Conférence internationale, (2001). "The Battle of Seattle", *International Conference Global Civil Society Maintaining Public Order, A democratic approach*, The Hague, October
<http://www.xs4all.nl/~ac/controle/denhaag.htm>

Dardel, Julie de, (2001). « Mobilisation à Québec, le Sommet des Amériques pique du nez », *Solidarités*, no 126, 30 avril : 10.

Deflem, Mathieu, (2007). « Policing. » *Encyclopedia of Globalization*, 970-973.
<http://www.cas.sc.edu/socy/faculty/deflem/zglobalpolicency.html>

Della Porta, Donatella & Olivier Fillieule, (dir.), (2006). *Police et manifestants: Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Les Presses de Sciences po.

Della Porta, Donatella & Sidney Tarrow, (2001). « After Genoa and New York: "The Antiglobal Movement, the Police and Terrorism" », *Items and Issues Social Science research council*, Vol 2, no.3-4 Winter : 9-11. <http://publications.ssrc.org/items/ItemsWinterter20012.3-4.pdf>

DeMichele, Matthew, (2008). "Policing Protest Events: The Great Strike of 1877 and WTO Protests of 1999", *American Journal of Criminal Justice*, February.

<http://www.springerlink.com/content/m3644483v1rm2134/fulltext.pdf>

Développement économique Canada, (2001). Des retombées économiques de 133 000 000 \$, Suivi du Sommet des Amériques de Québec, Communiqué, 29 juin.

http://www.dec-ced.gc.ca/asp/SalleNouvelles/enreg_impr_communique.asp?LANG=FR&ETAT=P&PRESS_RELEASE_ID=2330

Dieu, François, (2007). « Manifestation et maintien de l'ordre », dans Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux (sous la direction de), *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise HMH, Chapitre 43 : 612-624.

Dunn, Christopher, (2005). "Balancing the right to protest in the aftermath of September 11". *Harvard Civil Rights-Civil Liberties Law Review* 40: 327-357.

www.law.harvard.edu/students/orgs/crcl/vol40_2/dunn.pdf

Dupont, Thierry, (2003). « Berlusconi propose une résolution pour fichier les «auteurs de trouble» européens », *Transfert.Net société de l'information*, 4 septembre.

<http://www.transfert.net/Berlusconi-propose-une-resolution>

Droits et Démocratie, (2001). *Sommet de Québec: les libertés fondamentales en jeu*, Communiqué de presse, 14 novembre.

<http://www.dd-rd.ca/site/media/index.php?id=455&lang=fr&subsection=news>

Green, Duncan & Matthew Griffith, (2002). "Globalization and its discontents", *International Affairs*, Volume 78, Issue 1, Jan: 49-68.

Ericson, Richard and Aaron Doyle, (1999). "Globalization and the policing of protest: the case of APEC 1997", *British Journal of Sociology*, Vol. 50 No. 4 December : 589-608.

<http://banques.enap.ca:2275/action/showPdf?submitPDF=Full+Text+PDF+%28149+KB%29&doi=10.1111%2Fj.1468-4446.1999.00589.x>

Entretien téléphonique avec un dirigeant de la SQ, 2008a.

Entretien téléphonique avec un responsable de l'organisation de plusieurs Sommets, 2008b.

Fernandez, Lui, (2005). "Policing Space: Social Control and the Anti-Corporate Globalization Movement", *The Canadian Journal Of Police & Security Services*, Volume 3, Issue 4, Winter.

<http://www.dissensio.org/texto/Fernandez-article.pdf>

Gatehouse, Jonathon & Martin Patriquin, (2007). "Crossing the line", *Maclean's*, vol. 120, n° 35/36: 34-36.

Guay, Madeleine, (2001). « Le Sommet des Amériques s'organise », *Les Affaires Cahier spécial*, samedi, 3 février : B15.

Jones, Keith, (2001). "Summit of the Americas: security operation turns Quebec City into an armed camp", World Socialist Web Site, April 21.

<http://www.wsws.org/articles/2001/apr2001/queb-a21.shtml>

Lessard, Michaël, (2008). « L'état du mouvement social à Québec: défis mutuels » 25 avril. http://www.reseauforum.org/grille-calendrier/doc/2008-04-MouvSoc_MicLes.doc

O'Neill, Kate, (2004). "Transnational Protest: States, Circuses, and Conflict at the Frontline of Global Politics", *International Studies Review*, volume 6: 233-251.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Site de l'OIF 2008, <http://www.francophonie.org/oif/index.cfm>

Peterson, Abby, (2006). « La Suède et le Danemark face aux mobilisations altermondialistes » In Della Porta, Donatella & Olivier Fillieule, (dir.), (2006). *Police et manifestants: Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Les Presses de Sciences Po : 307-329.

Poirier, Jean-Yves, (2005). *Rencontre au sommet*, Colloque international francophone : La police et les citoyens, Montréal, 1er juin.



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le Ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lien de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État, et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité. Il est apparu essentiel de répondre à cette préoccupation des impacts de la mondialisation sur la vie des institutions, des entreprises et de la société québécoise.

Directeur : Paul-André Comeau

Pour plus d'information ou si vous avez des renseignements à nous transmettre, vous pouvez contacter :

la technicienne du Laboratoire
Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864
leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site Internet :

www.leppm.enap.ca

**Relations
internationales**

Québec

